

Règlement intérieur Badminton'ic section jeunes

Afin d'optimiser les inscriptions pour la saison prochaine et de préparer les groupes, prenant prioritairement les enfants déjà inscrits cette année nous vous demandons de nous faire part de votre souhait de continuer l'an prochain au plus tôt et si possible avant le forum des associations de Pordic début septembre sinon nous ne pourrions nous engager à vous réserver une place.

La licence annuelle se règle à l'inscription, elle est obligatoire et inclut l'assurance en cas d'accident. Un document de demande de licence est à compléter. Des garanties complémentaires sont proposées mais pas obligatoires.

Un certificat médical spécifique badminton est exigé il doit être signé par le responsable légal avec la mention lu et approuvé

Nouveau pour cette saison : Pour les renouvellements de licence le certificat médical de la saison passée peut être valable 3 ans si le questionnaire médical est rempli avec des réponses uniquement négatives et que l'attestation jointe est également complétée.

Nous vous conseillons vivement de prendre les devants et de réaliser le certificat médical avant le rush du début du mois de septembre

Le paiement et la remise de tous les documents nécessaires doivent être effectués dans les 15 jours de la présence de l'enfant aux entraînements, 2 séances maximum après il ne sera accepté qu'avec son dossier complet. Une remise de 5 euros sera accordée à tous les dossiers rentrés complets pour le vendredi 29 septembre .

Nous vous demandons de nous fournir une **adresse mail valide** et de la consulter régulièrement car c'est par ce moyen que nous vous tiendrons informés du ou des changements d'horaire des séances, des événements particuliers, des tournois. Si possible pour éviter les erreurs de recopiage, nous vous demandons de nous envoyer un mail à notre adresse badmintonic@gmail.com avec le nom et prénom de votre enfant afin de vous inscrire dans les contacts. Vous pouvez également trouver des informations et des photos des événements sur les sites du club : <http://badmintonpordic.clubeo.com> et le site fermé facebook : [Badminton'ic](#)

Une tenue sportive est demandée : pantalon de sport, short, chaussures de sport de salle, une bouteille d'eau est conseillée. Si vous le souhaitez, nous vous proposons des polos et vestes aux couleurs du Badminton'ic (avec participation financière du club pour une large part)

Il est recommandé que les pratiquants aient leur propre raquette sachant que le club en met à disposition en dépannage pour les nouveaux adhérents.

En cas de casse de cordage, le club a acheté auprès d'un partenaire des bobines de cordage, seule la moitié du prix de la pose du cordage est à la charge de l'adhérent. (ticket à demander à l'entraîneur ou à un membre du bureau en cas de besoin)

Les jeunes participent au montage et démontage des terrains et rangent les volants et raquettes empruntées dans le local dédié au matériel, ils ramassent ou balaient leur terrain s'ils ont utilisé des plumes.

Le club ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol de matériel.

La responsabilité du club ne peut être engagée qu'à l'intérieur de la salle et uniquement pendant la séance d'entraînement. **Nous vous demandons de vous assurer de la présence d'un animateur avant de laisser votre enfant à chaque séance et de respecter les horaires.**

Les invitations aux **tournois** jeunes vous sont envoyées par mail, le club prend en charge les frais d'inscriptions aux tournois jeunes départementaux (5,50€ par participant) dans la limite du budget alloué à l'année en réunion de bureau. Les enfants se rendent aux tournois par leurs propres moyens, il n'y a pas d'encadrement par le club sur place.

Les compétitions se déroulent généralement en auto-arbitrage, ce qui signifie que seuls les joueurs peuvent jouer de la validité des points. Les parents ne doivent donc pas intervenir pendant les matchs. Joueurs et accompagnants adoptent pendant les rencontres un comportement courtois et sportif.

Des **stages** départementaux sont proposés sur sélection du comité départemental plusieurs fois par an pendant les vacances scolaires, le club participe financièrement à hauteur de 10 € par participant par stage.

La séance est dédiée à l'apprentissage du badminton, chaque enfant est tenu de suivre l'entraînement.

En cas de non respect de ce règlement, le club se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'enfant du club.

Bonne rentrée 2017 !!